

MEMORANDUM SUR LA SITUATION DU CENTRE D'ETUDES LINGUISTIQUES ET HISTORIQUES PAR TRADITION ORALE (BUREAU OUA NIAMEY)

De : Mangoné NIANG, Directeur a.i.

Date : 31 Mai 2000

Nombre de pages : 11 (onze)

Développement :

- Liminaire
 - I. Historique
 - II. Mission
 - III. Fonctionnement
 - IV. Eléments d'évaluation
 1. Acquis
 2. Difficultés et Problèmes
 3. Potentialités et Propositions
 - V. Conclusion
-

« Sans les bureaux régionaux, on ne verrait pas ce que fait l'OUA sur le terrain »
(S. E. Pascal Gayama, ancien S.G. adjoint de l'OUA chargé de l'ESCAS, Niamey : 2 Mars 1993)

Liminaire

J'ai éprouvé le besoin de préparer ce document lors de ma participation à la dernière session du Comité Consultatif (Addis-Abéba : 3-4 décembre 1999). Au cours des contacts que j'ai pu avoir avec des fonctionnaires de l'OUA exerçant au siège et des représentants des différentes ambassades africaines accréditées en Ethiopie, je me suis rendu compte que nombreux étaient ceux qui s'interrogeaient d'une part sur la restructuration des organes de l'OUA et, d'autre part, sur la place que devraient occuper les bureaux spécialisés, notamment le Bureau OUA Niamey, dans cette entreprise de réactivation et de modernisation.

La restructuration en cours à l'OUA me paraît nécessaire et urgente. Elle installe l'Organisation dans un mouvement global qui touche toutes les structures modernes. Il faudrait d'ailleurs l'inscrire « comme une donnée progressive et permanente ; chercher à en faire le moteur d'un bon fonctionnement – e. g. d'une bonne gouvernance – de l'institution mais encore et surtout le mécanisme par lequel celle-ci réussira à s'adapter à un monde de plus en plus mouvant et imprévisible » (cf. ma contribution au Séminaire sur la Restructuration et la Bonne Gouvernance, Addis-Abéba : 2-4 décembre 1996). Il me semble donc utile de réfléchir sur la place qu'elle tient à assigner à la culture en tant qu'instance de valeurs sociales et, ainsi qu'il apparaît de plus en plus dans la critique de la mondialisation, de correction des

dérives économiques. Les réflexions issues des travaux du Bureau OUA Niamey peuvent, sur ce sujet, apporter des réponses intéressantes. Repenser l'organigramme des bureaux techniques revêt également une importance significative. L'idée de les organiser en réseau, avec des projets qui entrent dans l'épure tracée par les nouveaux mandats de l'Organisation, va dans le sens d'une mise en configuration dynamique et moderne. Bien que déjà présent dans un certain nombre de réseaux programmatiques (cf. « Acquis », p. 5, *infra*), le Bureau OUA de Niamey devrait pouvoir élargir la trame de ses activités vers des directions qui dépassent son champ d'intervention actuel. Il suffit d'en avoir l'ambition.

Ce texte est un **document d'information**. A ce titre, il est destiné à éclairer davantage le choix des décisionnaires politiques sur des enjeux qui dépassent largement et l'avenir du Bureau OUA Niamey ou de quelque autre bureau technique et la restructuration en cours. Il se veut une contribution décisive à ce qui se joue, en réalité, sur le champ culturel et politique, et dont, me semble-t-il, la restructuration n'est que le prétexte.

Ayant dirigé pendant dix-sept ans l'Unité Linguistique du Bureau avant d'en assurer, depuis début janvier 1998, la direction (mon prédécesseur ayant eu droit aux avantages de la retraite fin décembre 1997), je suis celui qui, de toute l'OUA actuellement, connaît le mieux le Bureau OUA Niamey. J'ai connu ceux qui ont présidé à sa naissance. J'ai connu tous les chercheurs et intellectuels africains (dont certains occupent aujourd'hui des fonctions politiques de premier plan dans leur pays) qui ont ouvert et balisé la route à suivre. J'ai enfin accompagné toutes les activités menées par le Bureau le long de ces deux dernières décennies. Si cette lourde hérédité intellectuelle me confère un rôle de **gardien du temple** – qui n'éprouverait pas une légitime fierté d'être ainsi assis sur des épaules de géants ? -, elle ne saurait m'empêcher d'établir ici un **argumentaire informatif et objectif**. Le devoir d'un analyste africain, aujourd'hui, est de livrer, dans les termes de l'objectivité, les résultats de ses réflexions aux hommes de décision. Il appartient à ceux-ci d'en prendre connaissance à l'état brut et, selon les intensités politiques, d'en moduler éventuellement la résonance auprès de l'opinion ou des acteurs concernés. S'il y autocensure, la décision est biaisée. Sans entrer dans des développements fastidieux, il est utile, pour donner un exemple massif, de comprendre que si les Etats-Unis n'avaient pas les meilleures bibliothèques du monde (qui fascinaient déjà Tocqueville durant son fameux voyage), ils ne seraient probablement pas devenus la grande puissance qu'on connaît aujourd'hui. La fonction stratégique de l'information – ou ce qu'on appelle, de nos jours, « l'intelligence économique » - est fondée sur l'analyse objective des faits de la réalité. Tel est l'esprit de ma démarche.

I. Historique

Le *Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale* (CELHTO) est un bureau spécialisé de l'OUA. De l'institution panafricaine, on ne connaît généralement que le siège à Addis Abèba et non les bureaux sous-régionaux qui jouent pourtant un rôle technique considérable. Ceux-ci font des recherches ou assurent la coordination de la recherche, organisent des rencontres à caractère scientifique ou culturel, éditent enfin des publications. Les activités combinées de ces bureaux spécialisés – tous situés hors-siège – traversent les langues, l'économie, la culture,

l'environnement, l'élevage ou l'agriculture. Si ces bureaux interviennent sur la réalité de la vie et de la connaissance, il n'en demeure pas moins qu'ils contribuent à donner un sens à l'action plus pragmatique des décideurs politiques, des membres de la société civile et des acteurs sociaux.

C'est en Août –Septembre 1966 qu'un comité international d'experts s'est réuni à Abidjan pour examiner tous les problèmes scientifiques que pose la réalisation du projet *d'Histoire Générale de l'Afrique*. Après avoir identifié les sources – orales, écrites, archéologiques, etc.-, il a recommandé à l'UNESCO de « *garder la plus haute priorité à l'aide en vue de la collecte, de la conservation et de l'utilisation des données de la tradition orale (et de) favoriser la création en Afrique de centres de documentation pour la tradition orale* ». Le comité a, en outre, souligné le caractère original de cette démarche et, sur la base de critères objectifs, a retenu en vue d'une étude prioritaire l'aire soudanienne, siège des royaumes successifs tels que ceux du Ghana, Mali, Songhay, Sokoto, etc. En Septembre 1967, des experts se sont rencontrés à Niamey pour examiner les questions de méthodologie de la tradition orale (collecte, transcription, traduction, analyse) et ont recommandé la mise en place d'un Centre , à vocation régionale, chargé de la conservation du patrimoine oral. C'est ainsi que le 30 Juillet 1968 l'UNESCO et la République du Niger créent *le Centre de Recherche et de Documentation pour la Tradition Orale* (CRDTO). A peu près à la même période, une consultation d'experts sur la coordination et la planification de la collecte de la tradition orale, réunie à Ouagadougou, définit les thèmes et programmes de recherche prioritaire ainsi que les modalités de coopération entre institutions avec l'idée de mettre au point une stratégie dite *Plan régional coordonné de Ouagadougou*. En décembre 1971, le Centre de Niamey est associé à la préparation de la réunion de Dar-Es-Salam (Tanzanie) au cours de laquelle sera formulé le *Plan décennal pour l'étude systématique de la tradition orale et la promotion des langues africaines comme véhicules de culture et instruments d'éducation permanente*. C'est durant cette réunion qu'a été soulignée l'urgence d'établir un Centre régional de tradition orale pour chaque grande région en Afrique (Afrique Occidentale, Afrique Centrale, Afrique Orientale, Afrique Australe) . Enfin, en 1974, le CRDTO de Niamey est intégré dans l'organigramme de l'Organisation de l'Unité Africaine sous le nom de *Centre d'Etudes linguistiques et Historiques par Tradition Orale*.

Derrière cette histoire institutionnelle du Bureau de Niamey, il y a les volontés individuelles. Mr Boubou Hama, le premier, a pris son bâton de pèlerin pour sensibiliser les Chefs d'Etat de la sous-région sur l'importance d'avoir un Centre chargé des langues et des traditions orales africaines. Les Chefs d'Etat de l'époque (L.E. Hamani Diori, Houphouët-Boigny, L. S. Senghor, etc.) ont fortement soutenu le projet. Des chercheurs et spécialistes de tous horizons, africains et étrangers, ont salué l'événement. La volonté politique s'exprimera dans l'offre faite par le Gouvernement de la République du Niger de donner un terrain et des locaux à cette structure émergente. Il n'est pas sans intérêt de noter, ici, que les locaux qui abritent le Bureau sont parmi les meilleurs et les plus fonctionnels dont dispose un Bureau de l'OUA à l'étranger.

II. Mission

La mission attribuée au Bureau OUA Niamey se donne comme piliers fondamentaux : le mandat et les sources juridiques qui le déterminent.

1. Mandat

Le Bureau OUA de Niamey est une structure de coordination pour l'élaboration, l'exécution et l'évaluation des programmes prenant, comme fondements de développement, les langues de communication ainsi que les cultures des peuples africains. A ce titre, son mandat s'articule autour des axes suivants :

- a) Promotion des langues africaines en vue d'accélérer le développement socio-économique, politique et culturel des Etats Africains.
- b) Recherche sur les cultures africaines et la préservation du patrimoine africain.
- c) Recherche sur les aspects socio-économiques, politiques, scientifiques et culturels du développement des Etats africains

Dans le domaine de sa compétence, le Bureau coopère avec les institutions régionales et sous-régionales africaines et non africaines ainsi qu'avec les organisations internationales (UNESCO, PNUD, UNICEF, etc.), intergouvernementales (Agence Intergouvernementale de la Francophonie, etc.) et non gouvernementales.

2. Sources Juridiques

On peut citer un certain nombre de textes qui précisent le cadre et déterminent les activités du Centre :

- Charte de l'OUA, article II, 2, c (Education et Culture) et XXIX (Langues de travail).
- Plan décennal pour l'étude systématique de la tradition orale et la promotion des langues africaines comme véhicules de culture et instruments d'éducation permanente (UNESCO, 1972)
- Rapport final d'AFRICACULT (Accra, 1975)
- Charte Culturelle de l'Afrique (OUA, 1976)
- Rapport du Colloque FESTAC (Lagos, 1977)
- Plan d'Action de Lagos (OUA, 1980)
- Traité instituant la Communauté Economique Africaine (ou Traité d'Abuja, 1991)

III. Fonctionnement

1. Budget

Concernant le budget du Bureau (cf. différents rapports d'activités), il est en baisse constante d'un biennium à l'autre. Même si cette baisse suit l'amenuisement du budget global de l'OUA, il est regrettable qu'elle porte, en ce qui concerne le Bureau, sur une part importante attribuée aux activités de recherche.

2. Ressources extra-budgétaires

Celles-ci entrent en parallèle avec l'appui - budget de coordination, fournitures en matériels informatiques, organisation de réunions conjointes, participation à des ateliers de formation ou même d'évaluation, etc. – que les partenaires en coopération apportent au Bureau OUA Niamey. Sont impliquées les institutions suivantes : UNESCO, Agence Intergouvernementale de la Francophonie, Coopération Suisse au Développement, Intermedia Consultants S. A., Coopération Allemande, etc .

3. Personnel

Lorsque le Secrétariat Général a soumis au Bureau le programme de départ volontaire dans le cadre de la restructuration des organes de l'OUA, tous les membres du personnel, sauf un, ont choisi d'en bénéficier. Certains n'avaient pas vraiment le choix : ils doivent, si le Bureau est installé dans une nouvelle cohérence, partir (ils sont, me semble-t-il, hors du coup). D'autres ont des projets qu'ils veulent, forts de l'expérience acquise au Bureau, mettre en exécution. Il y a trois personnes qui, quoiqu'il arrive, doivent rester : la première est la mémoire administrative du Bureau ; la deuxième s'occupe, en plus de son travail de transcripteur, de la liaison entre le Bureau et les Universités nigérianes impliquées dans la traduction en Hausa de l'Histoire Générale de l'Afrique, et elle maîtrise parfaitement la technologie audionumérique ; la troisième est un excellent connaisseur de deux langues africaines sur lesquelles elle travaille indifféremment. En ce qui me concerne, après avoir mis le Bureau sur les rails des NTIC et sur de nouvelles filières de coopération, je tiens à partir, d'abord par souci de cohérence en rapport avec l'exigence de la mobilité, ensuite parce que j'exerce depuis une vingtaine d'années à l'OUA et je vis depuis plus de trente ans hors de mon pays, enfin parce qu' « *un homme avisé doit pouvoir bouleverser sa vie professionnelle tous les vingt ans* » (Kissinger) – et j'éprouve l'ardent désir de bouleverser la mienne !

IV. Eléments d'Evaluation

1. Acquis

a). Le Gouvernement de la République du Niger a mis, dès l'origine, à la disposition du *Centre de Recherche et de Documentation sur la Tradition Orale* (CRDTO) appelé à devenir le *Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale* (CELHTO – Bureau OUA Niamey), les meilleurs locaux qui puissent se concevoir pour ses activités (cf. *Accord de siège entre la République du Niger et l'OUA signé le 1^{er} Mars 1985*). Il a ainsi doté le Bureau d'un véritable lieu de travail et de réflexion adapté à ses propres activités. En outre, l'espace dévolu au Bureau peut connaître toutes les extensions possibles.

b) Le Bureau dispose, depuis quelques années, d'un site Internet (www.ouace|lhto.nc). Ce site, en construction, ne contient pour le moment que deux documents : un historique et un catalogue de publications. Ne disposant pas d'un informaticien, il paraît impossible, compte tenu du volume de travail normal, d'en assurer la mise à jour constante.

c) Le Bureau dispose désormais de correspondants dans un certain nombre de pays africains. Ceux-ci, tous des chercheurs exerçant dans des institutions universitaires ou des ONG, sont chargés de faire connaître les actions du Bureau et de lui soumettre des propositions. Les pays africains actuellement couverts sont : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo-Démocratique, Gabon, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tanzanie et Tchad. Ces chercheurs sont appelés à communiquer, entre eux d'une part, et, avec le Bureau d'autre part, par voie électronique (Email).

d) L'ensemble du personnel administratif et technique utilise désormais l'informatique comme outil de travail. Par conséquent, la correspondance électronique (Email) a presque relayé les autres moyens de communication si bien que le Bureau a dû supprimer, par exemple, son appareil de télex. Il faut indiquer, en passant, que le Bureau de Niamey a été la première structure de l'OUA, siège compris, à être informatisée grâce à l'appui de l'Agence Culturelle et Technique, ACCT (aujourd'hui Agence Intergouvernementale de la Francophonie, AIF)

e) Le Bureau est doté d'une station informatique qui lui permet d'assurer le gravage audionumérique. Et certains membres du personnel ont été formés à la maîtrise de cette technologie nouvelle et son exploitation dans l'Internet. Ce qui lui permet de transférer des données orales, disponibles dans des cassettes audio périssables, sur des supports stables (disquettes CD). Le problème de la conservation des éléments relatifs aux langues, aux traditions orales et à la musique africaines se trouve ainsi résolu. Des chercheurs africains, comme par exemple le responsable de l'Observatoire des Langues de l'Université de Kinshasa, souhaitent venir à Niamey pour être formés à cette technologie.

f) Le Bureau dispose d'outils informatiques adéquats. Certains ont été achetés sur le budget ; d'autres lui ont été fournis, à titre gracieux, par nos partenaires. L'Agence Intergouvernementale de la Francophonie et Intermedia Consultants S. A. sont d'ailleurs sur le point de renforcer notre équipement informatique. Le matériel nous sera livré probablement dans deux ou trois mois.

g) Le Bureau a, en plus de sa propre audiothèque, une banque de données avec des éléments issus des radios rurales ou communautaires ou régionales (en provenance de l'Afrique de l'Ouest et de l'Océan Indien). Celles-ci utilisent exclusivement les langues africaines ; leurs actions, centrées sur la restitution aux populations africaines de leur propre mémoire, touchent aussi bien la pédagogie de la tolérance que la protection de la nature et les problèmes de santé ; par conséquent, ces données peuvent servir, placés sur des supports écrits ou électroniques, à l'alphabétisation fonctionnelle.

h) Le Bureau est en contact avec la plupart des Universités qui disposent d'un Centre d'Etudes Africaines ou de filières de formation africaniste dans le monde. Professeurs et thésards y séjournent assez régulièrement soit pour travailler sur les archives ou avec les transcripateurs du Bureau soit comme relais dans des enquêtes à effectuer dans la sous-région. Ceci tend à faire connaître les activités du Bureau tout en apportant à celui-ci des informations sur ce qui se fait ailleurs.

i). En matière de passerelles inter-programmatiques, le Bureau OUA Niamey est déjà impliqué dans les réseaux suivants :

- Traduction en Hausa de l'Histoire Générale de l'Afrique, UNESCO. Le Bureau en assure, depuis plusieurs années, la coordination avec l'Université Usmanu Danfodiyo de Sokoto (Nigeria). Le volume 7 vient, ces jours-ci, d'être édité. L'Institut de Recherche en Kiswahili de l'Université de Dar-Es-Salam, Tanzanie, s'occupe du Kiswahili. Cette phase 1 concernant le Hausa et le Kiswahili étant sur le point d'être achevée, l'UNESCO est en train de réfléchir à la mise en œuvre de la phase 2 qui devra faire appel à d'autres langues africaines. Le Bureau OUA Niamey a déjà financé une mission exploratoire du Pr Mlacha, Directeur de l'Institut de Recherche en Kiswahili, pour l'identification, grâce au concours des spécialistes des pays concernés, des langues d'Afrique Centrale dans lesquelles seront traduites l'Histoire Générale de l'Afrique. Après avoir apporté un appui financier au Centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Traditions Orales et pour le Développement des Langues Africaines (CERDOTOLA), le Bureau OUA Niamey a proposé à l'UNESCO de donner à ce centre la coordination régionale Afrique Centrale (phase 2 du programme).
- Réseau International des Langues Africaines et Créoles (RILAC), Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF). Le Bureau OUA Niamey est intégré, comme pôle régional Afrique de l'Ouest, dans ce réseau. La deuxième réunion du Comité d'Orientation, après celle de Libreville (20-22 décembre 1999) aura d'ailleurs lieu à Niamey dans les locaux mêmes du Bureau les 25-26 octobre 2000. La notification vient d'en être faite au Bureau par l'Administrateur Général de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, maître-d'œuvre du réseau.
- Réseau des Radios Rurales, Agence Intergouvernementale de la Francophonie et Coopération Suisse au Développement. Les rapports étroits que le Bureau OUA Niamey entretient avec Intermedia Consultants S. A., Berne (mandataire des partenaires concernés par ce programme) lui ont permis d'acquérir la maîtrise de la technologie audionumérique, d'organiser des réunions conjointes et d'envoyer son personnel à des ateliers de formation sur le gravage audionumérique en rapport avec la collecte et la préservation des traditions orales, enfin d'intégrer dans le réseau le CERDOTOLA en tant que pôle régional Afrique Centrale. C'est ainsi qu'à l'exemple du Bureau, le CERDOTOLA est sur le point d'être équipé d'une station informatique pour le gravage audionumérique. Le Bureau OUA Niamey a pu mettre en place une banque de données sur supports CD avec des éléments de traditions orales en provenance de l'Afrique de l'Ouest et de l'Océan Indien (l'Afrique Centrale devant suivre dès que le CERDOTOLA sera, en ce domaine, opérationnel)

2. Difficultés et Problèmes

- a) « Le nom du Bureau (*Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale*) ne porte plus les visions qui fondent les activités de celui-ci. Les enjeux théoriques autour de la tradition orale ont évolué. De surcroît, il bloque toute perspective de coopération avec les institutions partenaires dans la mesure où il situe le Bureau sur un champ déterritorialisé qui n'appelle aucune ouverture sur les problèmes de l'Afrique et du monde actuel. Il importe au moins de le réadapter

suivant l'interdépendance des domaines qui lui sont propres : *Langues, Cultures, Sociétés* » (cf. mon « *Rapport d'activités : Mars 1998-Juin 1999* », p. 11).

- b) Le manque de personnel technique a beaucoup desservi le Bureau. Celui-ci ne dispose pas d'informaticien, pas de documentaliste, pas d'auxiliaire administratif qui aurait pu soulager les lourdes charges du directeur. L'OUA a gelé les postes du Bureau dans le même temps où elle procédait à des recrutements. Cette situation, parce qu'elle dure depuis de nombreuses années, a plombé durablement les activités du Bureau.
- c) L'absence de mobilité du personnel a posé de réels problèmes au Bureau. Le mouvement du personnel ne concernait que les seuls financiers (certains comptables ne faisaient que passer en coup de vent à Niamey avant de se retrouver, très vite, ailleurs). Cette situation était essentiellement due au fait que l'OUA n'a pas encore intégré – peut être que la restructuration pourrait-elle l'y aider ? – la valeur de la **transversalité** tant dans le recrutement de son personnel que dans les tâches qui sont susceptibles de lui être confiées. Or, la **transversalité** (le fait d'établir des passerelles entre plusieurs disciplines) est au cœur de l'acquisition des connaissances et du travail de conception. Face à un monde mouvant, de plus en plus complexe, l'économiste seul ne peut résoudre les problèmes de développement, ni le sociologue seul les problèmes d'urbanisation, ni l'hydrologue seul les problèmes liés à la distribution de l'eau, etc. (cf. « Conclusion », p. 10, *supra*).
- d) Un sérieux problème de coordination entre le Bureau OUA Niamey et le Secrétariat Général de l'OUA. Ceci était sûrement imputable à l'inexistence de moyens de communication rapide (le courrier par voie postale mettait plusieurs semaines et, souvent, plusieurs mois). Le fax a ensuite considérablement amélioré la situation avant que le courrier électronique, bien qu'il soit encore sous-utilisé, ne mette Addis-Abéba et Niamey dans le même temps réel. Demeurent cependant les énormes difficultés liées à la coordination dans ses aspects de conception et de suivi programmatiques.
- e) L'absence d'une légère cellule de reprographie et d'édition a rendu aléatoires, pour le Bureau, la réalisation et la mise en forme de ses propres publications.

3. Potentialités et Propositions

- a) Rendre plus efficaces les actions du Bureau OUA Niamey, dans un cadre restructuré, consiste d'abord à préserver et à renforcer les acquis (cf. « Acquis », p. 5, *infra*), ensuite à lever les difficultés qui paralysent son fonctionnement (cf. « Difficultés et problèmes », p. 7, *infra*). Cela consiste enfin à réaliser des études pertinentes, selon un argumentaire préétabli par l'OUA certes, sur les fonctionnalités réelles du Bureau suivant un schéma qui va de ce qu'il a déjà fait à ce qu'il devrait pouvoir faire ; à demander des conseils avisés à ceux qui connaissent vraiment les enjeux culturels à l'ère de la mondialisation ; à élaborer des programmes globaux sur les langues, les sociétés et les cultures africaines.
- b) Poursuivre les actions déjà entreprises par le Bureau et leur ouvrir de nouveaux prolongements programmatiques dans le cadre de la restructuration. On peut

envisager, par exemple et comme il a été d'ailleurs déjà amorcé au Bureau, de multiplier les liens ou passerelles entre différents programmes en vue non seulement d'éviter une duplication de moyens et d'efforts mais aussi d'opérer des raccourcis qui déboucheraient sur des réalisations rapides. Ce serait, en outre, le moyen le plus productif pour installer la vision de l'OUA au cœur même des nombreux programmes, projets et opérations qui, ici et là, sont mis en œuvre au compte de l'Afrique. L'OUA retrouverait, en même temps, la maîtrise de ce qui, aujourd'hui, lui échappe entièrement mais qui, d'une certaine manière, s'élabore sous son nom en tant qu'elle incarne et symbolise l'Afrique.

c) Faire du Bureau OUA Niamey un véritable **Centre d'Excellence** qui, avec un personnel compétent et diversifié travaillant sous le sceau de la **transversalité**, pourrait, par exemple, intervenir sur :

- les obstacles à la réalisation de l'unité africaine, ou comment, de manière concrète, arriver à les lever ;
- les éléments de prospective et d'anticipation des problèmes auxquels le continent est (sera) confronté ;
- des modules de formation du personnel ou de partage de connaissances (il est capital de noter qu'aucune institution au monde ne peut aujourd'hui tenir le coup sans des sorties régulières et constantes du cadre formel, destinées à faire ensuite impact sur l'institution elle-même et lui permettant ainsi – c'est un vieux principe épistémologique – de contourner le regard tranquille et lisse porté sur les réalités de terrain ; et, concernant le personnel, un économiste qui ignore l'histoire du peuplement de l'Afrique comme un spécialiste de la culture qui ne sait rien des mécanismes de financement de projets ou des fondements de la géopolitique sont, tous les deux, condamnés à échouer !).

d) Voici, en attendant la restructuration, ce que fait le Bureau OUA Niamey au niveau global mais avec des moyens réduits et un personnel quasiment inexistant (inconvenient qu'il cherche à pallier grâce à une consultance universitaire spécialisée) :

- Concevoir un véritable programme d'action pour la promotion des langues africaines, notamment à l'aide des NTIC. Il s'agit de donner aux langues africaines une vision conquérante en développant des méthodologies d'apprentissage censées les mettre à portée de ceux qui les parlent et, surtout, de ceux qui veulent les apprendre ou qui sont susceptibles de les apprendre. Ce travail se fait étroitement avec les Universités et les ONG d'éducation et d'alphabétisation.
- Soutenir la collecte des traditions orales africaines au niveau de chaque pays africain par des appuis substantiels ;
- Harmoniser le plus étroitement possible les programmes linguistiques et culturels avec les mandats de l'OUA (à savoir : i. la gestion, la prévention et le règlement des conflits ; ii. l'intégration africaine) ;
- Etablir des passerelles entre les différents programmes des diverses institutions (OUA, UNESCO, AIF, etc.) ;
- Soutenir davantage les travaux de traduction en langues africaines de certains textes essentiels (Histoire Générale de l'Afrique et d'autres publications africaines majeures).

IV. Conclusion

« C'est avec la culture qu'on fabrique du politique »
(Un fonctionnaire de l'OUA)

Durant ces dernières années, le Bureau OUA Niamey a pu réorganiser son cadre de travail, jeter de nouvelles passerelles de coopération et opérer des réalisations marquantes en s'adaptant, conformément aux recommandations de l'OUA en cette matière, aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Ces réalisations ont pu être conduites sans aucune aide institutionnelle de l'OUA. Ce qui tend à indiquer que le Bureau de Niamey, en tant que structure à vocation régionale, a pu développer un partenariat spécifique grâce à son positionnement institutionnel et à sa propre histoire. Une structure spécialisée a davantage de facilités de contacts avec des centres de recherche. Bon nombre de documents ou d'initiatives sont soumis directement au Bureau OUA Niamey ; seul ce Bureau connaît, par exemple, la position de l'Afrique dans les filières de l'Université et de la recherche à travers le monde. La présence de l'Afrique contribue en effet à fonder une meilleure politique ; son absence porte l'indice d'un désintérêt (chez nos partenaires) appelé à se repercuter et sur l'image de l'Afrique (ce qu'on a appelé l' « afro-pessimisme » est né ainsi dans les milieux des experts universitaires avant de se traduire, en action, dans les programmes des hommes politiques) et sur le soutien financier dont elle peut bénéficier au titre de la coopération. L'amenuisement des fonds destinés à la recherche universitaire sur l'Afrique dans les pays du Nord correspond toujours à une baisse d'image, donc à moins de visibilité de l'Afrique dans les politiques et stratégies de ces pays. Par conséquent, on est en droit de se demander comment un Secrétariat général hyper-centralisé, selon les termes de la restructuration, fera-t-il pour gérer un héritage dévolu, depuis des lustres, au Bureau OUA Niamey ?

Si, en matière de culture africaine, il existe des textes fondamentaux (cf. « Sources Juridiques », p. 4, *infra*), on peut néanmoins se demander si l'OUA a une politique culturelle. Il est également possible de moduler la question en l'énonçant d'une autre manière : pourquoi a-t-on cru utile d'occulter, ces dernières années, la problématique culturelle ? Initialement formulée, la question peut se justifier par les maigres résultats que l'Afrique a pu tirer du programme, initié par l'UNESCO, portant sur la Décennie Mondiale du Développement Culturel. Est-ce l'idée, éminemment réductrice, de croire que la culture ne se manifeste qu'à travers une certaine forme de folklorisation (les troupes artistiques africaines ont été, durant cette décennie, largement accueillies sur la plupart des scènes occidentales) ? Pourtant, l'Afrique était bien préparée à ce défi. Les concepteurs des pays de l'Europe de l'Est ont d'ailleurs puisé dans les stratégies culturelles africaines, élaborées avant et après l'indépendance, les propositions destinées à la mise en œuvre de leur programme en ce domaine. La culture comme somme de valeurs en partage a toujours déterminé l'organisation de la cité ou le rapport que les hommes établissent entre eux. La nature de la guerre et des nouveaux conflits en porte, ici et là, les sanglantes marques identitaires.

La domination du discours économique a brouillé, au nom de la mondialisation, les visions des peuples. Il a, en plus, contribué à plomber durablement toute réflexion

sur la complexité des faits culturels et sociologiques. Le procès de l'échange recouvre aussi bien des formes marchandes que des formes symboliques. L'explosion numérique actuelle, qui réhabilite d'ailleurs la culture sur le terrain même du marché, en est l'exemple le plus significatif. Si l'économie était une science exacte, il y a longtemps que les pays pauvres seraient développés. Discipline complexe en ce sens qu'on n'y évalue jamais suffisamment la part du facteur humain, l'économie, à l'instar de toutes les sciences sociales, a toujours été confrontée à des problèmes liés à ses applications sur le terrain de la réalité. Selon qu'elle porte un regard arrogant ou humble, elle se ferme ou s'ouvre à une complexité qui n'est finalement accessible que par le biais de la **transversalité** (cf. « Difficultés et problèmes », p. 7, *infra*). Celle-ci ruine désormais la rigueur solitaire de la science au compte d'un meilleur croisement des connaissances qui, seul, permet d'anticiper les problèmes pour pouvoir les résoudre. L'absence de cette humilité à l'intérieur de la conceptualisation économique, fréquente dans les institutions internationales, a peut-être empêché l'OUA (ou, sur un autre parcours, la Banque Mondiale pour la compréhension de certains phénomènes) d'utiliser, en ce qui concerne la mise en configuration de la communauté économique africaine, les importants travaux issus des nombreuses concertations (UNESCO, Bureau OUA Niamey) sur la définition des aires culturelles africaines alors que certains parmi les plus inspirés des économistes contemporains n'hésitent pas à travailler, suite à des enquêtes empiriques ou des renvois référentiels, avec ces données (cf., entre autres, S. Latour, L'Autre Afrique : entre don et marché) pour formuler un discours critique sur la mondialisation ou proposer une mondialisation qui, selon le souhait exprimé à juste titre par un Chef d'Etat du continent, devrait d'abord se déployer entre pays africains partenaires, et ensuite avec le monde.

Quel que soit le devenir du Bureau OUA Niamey, le présent porte déjà les germes d'une renaissance culturelle et politique. Avec ou sans ce Bureau, la vague de fond est en marche. Elle se fait jour, désormais, dans les ONG et les nombreuses initiatives citoyennes. Il serait vraiment dommage que l'OUA, par oubli de la problématique culturelle, ne puisse y contribuer.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

2000

Mémorandum sur la situation du Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale (Bureau de Niamey).

CELHTO

CELHTO

<http://archives.au.int/handle/123456789/1452>

Downloaded from African Union Common Repository